

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC DEMANDE D'AUTORISATION DEMENAGEMENT

Identification du demandeur : Entreprise Particulier

Raison sociale (entreprise de déménagement) :

Nom, Prénom (particulier) :

Adresse :

Code postal et Ville :

N° de Tél : N°portable :

Mail :

Si l'autorisation concerne un lieu de départ et un lieu d'arrivée pour la commune d'Alès, indiquez les deux adresses ci-dessous :

Adresse de départ :

Adresse d'arrivée :

Date début d'occupation : Fin du d'occupation :

 Horaire début : Horaire Fin :

Stationnement de véhicule

Personnel Location

Type : camion fourgon voiture indiquer le nombre:

Poids : T ou Volume m3 Longueur

Immatriculation(s)

Véhicules de location indiquer uniquement le nom du loueur

Monte charges : oui non

Benne à déchets : non oui : petite grande

Fermeture de rue oui non

Important : afin de pouvoir contrôler les aspects administratifs et techniques un délai de huit jours est nécessaire à l'instruction de la demande. A l'issue, l'autorisation de voirie pourra être récupérée après règlement de la taxe correspondante. Les travaux pourront alors débiter.

Horaires d'ouvertures au public du lundi au vendredi inclus de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

Imprimé à retourner dûment complété accompagné éventuellement des documents demandés à:

Mairie d'Alès - Occupation du domaine Public - Régie Stationnement Foires et Marchés -

Halles de l'Abbaye, 14 rue de la république 1er étage 30100 Alès

☎ : 04.66.56.11.23 / 06.31.72.34.45 mail : joel.lafont@ville-ales.fr

Le demandeur :

viendra récupérer l'autorisation

souhaite un envoi par mail

souhaite un envoi par courrier

Date de la demande :